

Consignes à l'attention des parents pour accompagner le retour de l'élève au collège dans le cadre du déconfinement

Le retour au collège est attendu avec impatience par tous. Pour faire en sorte que cela se fasse dans les conditions maximales de sécurité, il est impératif **que chacun respecte scrupuleusement** le protocole sanitaire élaboré par le ministère de l'éducation nationale, décliné à notre établissement.

L'organisation est structurée pour tenir compte des contraintes de l'établissement en termes de personnels, du nombre d'élèves accueillis et des locaux. En conséquence la scolarité au sein de l'établissement ne sera que partielle et est susceptible d'évoluer en fonction des conditions sanitaires et de l'effectif des personnels, tout comme le nombre d'élèves qu'il est possible d'accueillir.





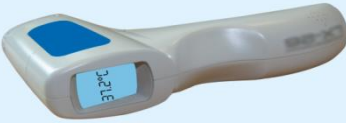

Seulement un niveau de classe sera accueilli selon le planning suivant :

- Au plus tôt à partir du 19/05/2020 : les 6^{èmes} le lundi et le mardi et les 5^{èmes} le jeudi et le vendredi
- Le mercredi aucun élève ne sera accueilli, les agents en profiteront pour la « remise en état des locaux » pour accueillir les 5^{èmes}.

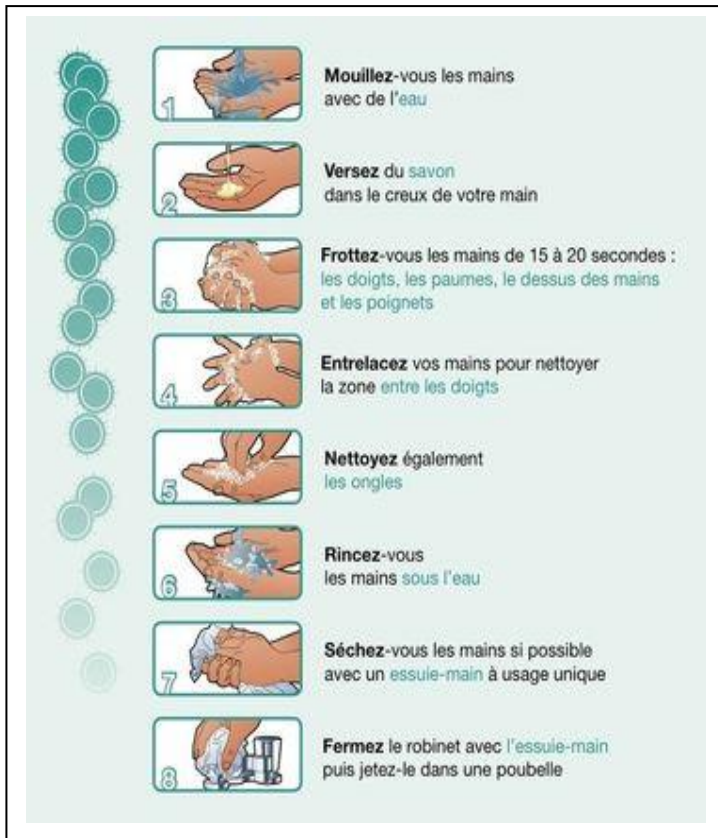
Cette organisation est susceptible d'évoluer en fonction des effectifs.

Le protocole prévoit :

1. Le respect des gestes barrières : tout au long de la journée et dans tous les locaux (salle de classe, salle des professeurs, couloirs, montées d'escalier, cour, bâtiment administratif ...)

 <p>Se laver très régulièrement les mains</p>	<p>Se laver souvent les mains. Utiliser du savon et de l'eau, ou une solution hydro-alcoolique.</p>
 <p>GARDEZ UNE DISTANCE DE 1 MÈTRE</p>	<p>Rester à distance de toute personne qui tousse ou éternue.</p>
 <p>PAS TOUCHE !</p>	<p>Ne pas toucher ses yeux, son nez ou sa bouche.</p>
 <p>Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter</p>	<p>Utiliser un mouchoir unique et le jeter</p>
	<p>Prendre sa température et rester à la maison, consulter un médecin si l'on ne se sent pas bien et que l'on a de la fièvre ≥ 38.5.</p>
	<p>Porter un masque. 2 masques catégorie 1 par personne et par jour de travail (ou 2 masques jetables). Les familles en assureront l'entretien (lavage après chaque utilisation, 60° pendant 30 mn), sauf s'il s'agit de masques jetables.</p>

Comment bien se laver les mains ?



2. La distanciation physique : respecter une distance d'au moins un mètre entre deux personnes tout au long de la journée, dans tous les locaux



3. Les élèves utilisent leur propre matériel et n'échangent aucun objet avec les camarades
4. Pas de déplacements d'élèves dans la salle (sauf pour jeter son mouchoir dans la poubelle)
5. A chaque élève est affectée une place matérialisée par une étiquette, l'élève conservera cette place et gardera son masque
6. Un sens de circulation a été défini au sein de l'établissement
7. Un protocole de nettoyage et de désinfection des locaux particulier a été élaboré

Communication avec les familles :

Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer dans l'établissement. La communication par mail ou par téléphone reste privilégiée.

Les familles qui venaient auparavant signer le cahier en vie scolaire pour récupérer leur enfant se présenteront désormais au portail côté bâtiment administratif et ce sont les personnels de vie scolaire qui noteront sur leur cahier l'identité de l'adulte qui prend en charge l'élève.

Accueil des élèves

L'établissement ne pourra accueillir qu'un nombre limité de collégiens adapté à l'effectif des personnels (enseignants, assistants d'éducation et agents). En conséquence l'établissement a procédé à un sondage auprès des parents pour évaluer le nombre d'élèves qui seront présents à la réouverture du collège. Si le collège ne peut accueillir l'ensemble des élèves, certaines priorités seront respectées : enfants appelés « prioritaires », enfants en situation de décrochage, situations familiales fragiles...

Les parents qui n'avaient pas renvoyé leur enfant à l'école, qui envisagent de le faire plus tard, contacteront obligatoirement au préalable l'établissement pour savoir si cela est envisageable puisque le nombre d'élèves pouvant être accueillis est limité. Si un nombre d'élèves important se manifestait alors ces derniers pourraient être accueillis de façon alternée. L'établissement informera les parents de la possibilité et de la date à laquelle leur enfant pourra revenir au collège.

L'emploi du temps est lui aussi aménagé

Le travail à distance reste privilégié. Les enseignants encadrent les élèves en présentiel, quelques heures par semaine, pour les aider dans leur travail. Les élèves accueillis travaillent sur les mêmes supports que ceux transmis par l'ENT ou par courrier. Les collégiens seront pris en charge soit par leur enseignant, soit par un enseignant d'une autre classe. L'objectif est de proposer aux élèves un accompagnement au travail pour éviter le décrochage.

Conditions de la reprise

La reprise est conditionnée à un protocole strict. Il est nécessaire d'accompagner l'enfant dans la découverte des règles sanitaires qui vont s'imposer à lui dès son retour au collège pour assurer sa sécurité et celle des autres. Le collège mettra en place un accueil particulier le premier jour, pour permettre un temps de parole, puis les élèves seront pris en charge par l'infirmière qui reviendra sur la manifestation du virus, sa transmission, les gestes barrières, la distanciation sociale et organisera une séance dédiée au lavage des mains.

De leur côté les parents prendront le temps de lire la charte élèves avec leur enfant pour l'aider à s'en imprégner et faciliter ainsi son retour dans ces conditions si particulières.

Les repas

Les élèves déjeuneront au self, un élève par table. Un repas chaud leur sera servi. Ils s'installeront et ce sont les agents qui leur serviront le repas sur un plateau, que l'élève desservira ensuite. Pour faciliter les choses, des gobelets et assiettes jetables seront utilisés, ainsi que des petites bouteilles d'eau individuelles.

Equipement des élèves

Les élèves devront porter un masque toute la journée excepté dans le self. Il est utile d'en prévoir 2 pour la journée (1 pour le matin et l'autre pour l'après-midi). Le masque usagé du matin sera rangé dans un sachet plastique zippé, au nom de l'élève, distribué par l'établissement. S'il s'agit de masques dits « grand public » catégorie 1, alors ce sont des masques lavables, réutilisables une vingtaine de fois. Ils doivent être lavés le soir pour être réutilisés le lendemain.

Consignes à l'attention des parents pour accompagner le retour au collège

Les différents moments de la journée	Les gestes à respecter strictement
AVANT DE QUITTER LA MAISON	<p>Si l'enfant a des symptômes :</p> <ul style="list-style-type: none">- de la fièvre, la température est supérieure ou égale à 38,5,- une sensation de fatigue,- une toux sèche,- des courbatures et des douleurs,- une congestion nasale,- un écoulement nasal,- des maux de gorge,- des diarrhées. <p>En cas de symptômes garder l'enfant à la maison et consulter un médecin.</p> <p>Si tout va bien s'assurer que l'enfant porte son masque avant de quitter la maison et prenne le second dans sa poche ainsi que le sachet plastique que lui a fourni le collège et qui servira à ranger le masque souillé du matin. L'enfant se lave les mains avant de mettre son masque.</p>

AU RETOUR A LA MAISON	Procéder au lavage des 2 masques et à la désinfection du sachet plastique avec de l'eau savonneuse ou une lingette virucide.
VOUS AVEZ DES INFORMATIONS A TRANSMETTRE A L'ETABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Les échanges se font par téléphone ou mail • Les documents sont déposés dans la boîte aux lettres de l'établissement
MON ENFANT NE SE SENT PAS BIEN PENDANT LA JOURNEE AU COLLEGE	<ul style="list-style-type: none"> • Il en informe l'adulte (professeur, AED) • L'adulte appelle la vie scolaire qui prendra l'élève en charge. Aucun élève ne peut pénétrer au bâtiment administratif sans y être autorisé. L'enfant se désinfecte les mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée du bâtiment administratif et se les désinfectera à nouveau au retour en classe. <p>Cas 1 : l'infirmière est présente L'infirmière prend en charge l'élève</p> <p>Cas 2 : l'infirmière n'est pas présente L'élève est pris en charge par Mme BEZY ou à défaut un personnel de direction. Un élève qui manifeste des symptômes COVID sera équipé d'un masque FFP1 et patientera dans une salle dédiée à cet effet (petit bureau à l'entrée du bâtiment administratif) en attendant l'arrivée de ses parents qui le prendront en charge. La consultation d'un médecin est indispensable avant le retour au collège. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.</p>

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, un personnel de santé de l'éducation nationale sera contacté.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrières.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

**La Principale
S. DUCOURTIOUX**